

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1220/SEJ promulguant le décret n° 68-1040 du 22 novembre 1968 portant règlement d'administration . publique pour l'application de l'article 38 de la loi n° 66-948 du 22 décembre 1966 étendant à certaine territoires d'outre-mer la réglementation métropolitaine concernant le fonds de garantie certaines dispositions relatives à l'institution d'une obligation d'assurance en matière de circulation de véhicules

n° 1220/SEJ

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
24 décembre 1968

Numéro JO
n° 2 du 25/01/1969

Date du numéro
25 janvier 1969

TEXTE INTÉGRAL

Art 1

Est dans le Territoire Français des Afars et des Issas le décret n° 68-1040 du 22 novembre 1968 portant règlement d'administration publique pour l'application de article 38 de la loi n° 66-948 du 22 décembre 1966 étendant à certains territoires d'outre-mer la réglementation métropolitaine concernant le fonds de garantie et certaines dispositions relatives à l'institution d'une oblisation d'assurance en matière de circulation de véhicules. Art. 2 — Le présent arrêté istré, publié et Un présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Haut-Commissaire et par délégation:de Hauts-Commissaire adjoint,Signé: André MARTIN-DELAHAYE.